Crème de protection du bois

Lasure décorative pour bois, pigmentée, translucide, pour la protection et l'embellissement du bois à l'extérieur

Teinte	Disponibilité				
	Nbre / palette	672	200	96	22
	Taille / Quantité	**3 x 0,75 l**	**2 x 2,5 l**	**1 x 5 l**	**20 l**
	Conditionnement	Seau W	Seau W	Seau W	Seau W
	Emballage / Code	01	03	05	20
	Art. n°				
Chêne clair (RC-365)	2715	■	■	■	■
Pin (RC-270)	2716	■	■	■	■
Mélèze (RC-260)	2717	■	■	■	■
Noyer (RC-660)	2718	■	■	■	■
Teck (RC-545)	2719	■	■	■	■
Acajou (RC-565)	2720	■	■	■	
Gris argent (RC-970)	2722	■	■	■	
Palissandre (RC-720)	2723	■	■	■	■

Consommation

Env. 200 ml/m² en 1-2 couches d'application

Le bois poncé et le bois massif disposent d'un pouvoir absorbant plus bas et c'est pourquoi il est nécessaire d'appliquer une couche supplémentaire.

Domaines d'utilisation

- Bois à l'extérieur
- Bois sans contact avec la terre
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Primaire, application intermédiaire et finition
- Non adaptée pour l'application sur les sols (terrasses, platelage, etc.)

Propriétés

- Lasure fine couche aux couleurs brillantes.
- Seulement une couche nécessaire
- 3 en 1: Imprégnation, primaire et lasure
- Effet imprégnant: Saturateur du bois contre l'humidité.
- Film protecteur ouvert à la diffusion: l'humidité peut s'échapper.
- Hydrophobe: surfaces humides sèchent rapidement.
- En association avec une construction protégeant le bois, réduit le risque d'apparition du pourrissement
- Revêtement de protection contre moisissure, alges et bleuissement.
- Sous forme de crème : il n'est pas nécessaire de remuer et peut être traité au-dessus de la tête sans dégouliner.
- S'écoule tout seul
- Ne s'écaille pas
- Application suivante sans ponçage préalable

Données techniques

Densité (20°C)	Env. 0,88 g/cm³
Pigments	Pigments très transparants et solides à la lumière
Point d'éclair	Env. 61 °C
Odeur	Solvantée, inodore après séchage
Degré de brillance	Mat satiné

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Informations complémentaires

- **Nuancier**

Produits complémentaires

- **Lasure U.V. longue durée (2234)**
- **Protection bois de but (1900)**

Préparation

- **Exigences concernant le support**
  Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois ≤ 18%.

- **Traitement préliminaire**
  Eliminer les applications anciennes (p.ex. lasures épaisses ou peintures opaques) et salissures, retirer écorce et liber.
  Eliminer les traces de résine, les nœuds fissurés ou désolidarisés, puis nettoyer avec le produit adapté (p. ex. Diluant & Nettoyant pour pinceaux).
  Dans la mesure du possible, avant application, poncer les bois lisses, rabotés, puis dépoussiérer afin d'assurer une meilleure absorption.
  Prendre les dispositions adaptées pour protéger les matériaux et éléments de construction ne devant pas entrer en contact avec le produit.
  Observer la fiche "BFS" n°18 "Revêtement sur bois et dérivés du bois à l'extérieur".

Mise en œuvre

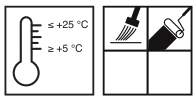

- **Conditions de mise en œuvre**
  Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +5 °C à max. +25 °C.

  Application à la brosse ou au rouleau.
  Appliquer dans le sens des fibres.
  Après environ 30 minutes, vérifiez que la surface ne présente pas d'excès de matériau et lissez-la si nécessaire.

Après séchage, procéder à la deuxième application si nécessaire.
Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre

Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.
Pour l'application, ensuite, d'un autre produit de revêtement, il est recommandé de contrôler d'abord l'adhérence.
N'utiliser l'incolore que pour les surfaces extérieures qui ne sont pas directement exposées aux intempéries, comme les soffites, etc. ou comme couche de fond.
En présence d'un bois riche en substances décolorantes, p. ex. chêne, cèdre rouge, afzelia, séquoia, etc., la pluie peut entraîner un lessivage de ses substances hydrosolubles, et provoquer ainsi des décolorations sur un enduit ou une maçonnerie de couleur claire.
Des tests préliminaires sont également recommandés sur d'autres types de bois.
Couper les bois de bout inférieurs sur l'arrière pour créer un larmier.
Les surfaces de bout et de coupe doivent alors être protégées de l'humidité avec deux couches de protection pour le bois de bout.
A chaque application de lasure, la teinte est un peu plus intense et la brillance augmente.

Séchage

Env. 12 heures à +20°C / 65% d'humidité relative de l'air.
Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.
En fonction de l'essence de bois, par exemple mélèze, le temps de séchage peut être ralenti.

Dilution

Produit prêt à l'emploi

Important

Sur bois de mélèze raboté et bois de conifère particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse et zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter alors avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, le seul remède consiste en une exposition préalable aux intempéries ou en un ponçage très grossier (grain 80) du bois.
Pour ces bois en finition "bois brut de sciage", compter avec des intervalles nettement plus longs entre deux entretiens / rénovations.

Outillage / Nettoyage des outils

Pinceau (soies naturelles), pinceau plât, rouleau en velours

Aussitôt après utilisation, nettoyer les outils avec le Diluant & Nettoyant pinceaux.
Eliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Stockage / Tenue en stock

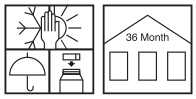

Minimum 36 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Elimination	Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.
Réglementation sur les produits biocides	Contient - à titre de "produit traité" - un produit biocide (agent de conservation du film) avec l' agent actif biocide butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle pour la protection du film contre les infestations par des organismes microbiens (algues, moisissures, etc.). Respecter impérativement les instructions de mise en œuvre!
COV selon Directive Decopaint (2004/42/CE):	Limite européenne pour ce produit (cat. A/e): max. 400 g/l (2010). Ce produit contient < 400 g/l COV.

VOC
Kat. A/e
2010: 400g/l
max.: 400g/l

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.